Rapport du CPR-260116

RECOMMANDATIONS AU SAC

Modification au B.A.-B. Éd. (majeure en géographie)

R:09-CPR260116

Jean-François Thibault, appuyé de Gérard Poitras, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique la modification du nom du programme B.A.-B. Éd. (majeure en géographie) et du titre du diplôme accordé, afin de refléter le nouveau titre de la majeure, soit « majeure en environnement et géographie », déjà adopté par le Sénat, le Conseil de l'Université et la CESPM. Le programme et le diplôme porteraient désormais le nom suivant : B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie). »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la modification du nom du programme B.A.-B. Éd. (majeure en géographie) et du titre du diplôme accordé, afin de refléter le nouveau titre de la majeure, soit « majeure en environnement et géographie », déjà adopté par le Sénat, le Conseil de l'Université et la CESPM. Le programme et le diplôme porteraient désormais le nom suivant : B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie). »

R:10-CPR260116

Viktor Freiman, appuyé de Jean-François Thibault, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie. »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie. »

R:11-CPR260116

Ophélie Chiasson appuyée de Mona-Luiza Ungureanu, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique que les cours GEOG du B.A. (majeure en environnement et géographie) et de la mineure en environnement et géographie soient inclus dans le B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie). »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications majeures proposées au B.A.-B. Éd. afin que les cours GEOG du B.A. (majeure en environnement et géographie) et de la mineure en environnement et géographie soient inclus dans ce programme d'études. »

R:12-CPR260116

Nicole Forest, appuyée de Ophélie Chiasson, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique que la mineure en environnement et géographie soit ajoutée à la liste des mineures des programmes combinés B.A.-B. Éd. »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte que la mineure en environnement et géographie soit ajoutée à la liste des mineures des programmes combinés B.A.-B. Éd. »

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

REGISTRARIAT
Le 30 octobre 2025
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 28 octobre 2025

M. Gilles Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Président du Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modifications de programme : B.A.-B.Ed. – environnement et géographie

Monsieur Roy,

Par la présente, je vous achemine une demande de modification du programme de B.A. – B.Ed. - majeure en environnement et géographie. Cette demande fait suite aux modifications récentes du programme de majeure en géographie qui ont été entérinées par le Sénat académique. Étant donné que ces modifications ont des incidences sur l'offre de la majeure dans le cadre du programme du B.A.-B.Ed. au secondaire, l'UARD en éducation et le Conseil de Faculté ont entériné la nouvelle mouture de cette majeure dans le cadre dudit programme :

UARD en éducation (17 septembre 2025)

PROPOSITION

Aïcha Benimmas, appuyée par Michel Léger, propose que les changements et ajouts apportés pour la création du nouveau programme B. A. (majeure en environnement et géographie) et de la mineure en environnement et géographie soient acceptés.

Adoptée

PROPOSITION

Aïcha Benimmas, appuyée par Manon LeBlanc, propose que les cours du B.A. (majeure en environnement et géographie) et de la mineure en environnement et géographie fassent partie du Baccalauréat ès arts, Baccalauréat en éducation (majeure en géographie).

Adoptée

Conseil de Faculté (24 septembre 2025)

PROPOSITION

Manon Leblanc, appuyée par Nicole Lirette-Pitre, propose que les changements et ajouts apportés pour la création du nouveau B.A. (majeure en environnement et géographie) et de la mineure en environnement et géographie soient acceptés et fassent partie du B.A. – B.Éd. (majeure en environnement et géographie).

Adoptée

Vous retrouverez ci-joint, toute la documentation pertinente pour l'examen du dossier, entre autres les CPR 2, 10 et 11 ainsi que la lettre de la FASS (24 octobre 2025) entérinant les propositions de la FSÉ. Il est a noté qu'après consultation auprès de la CESPM, il a été déterminé que la présentation de ce projet de programme ne constituait pas une modification majeure de programme étant donné que les modifications majeures du programme en question, incluant le nom du programme, ont déjà été examinées par la CESPM dans lors du dépôt dudit programme par la Faculté des arts et sciences sociales. Les modifications de programme dans le cadre de la présente soumission focalisent uniquement sur la formation disciplinaire de la majeure. Par conséquent, le Formulaire 1C ne fait pas partie de la documentation fournie.

En espérant que ces recommandations soient reçues favorablement, veuillez agréer, M. Roy, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-François Richard, Ph.D.
Vice-doyen
Faculté des sciences de l'éducation

c.c. Mathieu Lang, doyen Faculté des sciences de l'éducation
Jean-François Thibault, doyen Faculté des arts et sciences sociales

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

PAR COURRIEL

Le 24 octobre 2025

Monsieur Jean-François Richard
Vice-doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Objet : Modification du B.A.-B. Éd. (majeure en géographie)

Monsieur le Vice-doyen,

À sa réunion du 22 octobre 2025, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a examiné les modifications proposées par la Faculté des sciences de l'éducation au programme de B.A.-B. Éd. (majeure en géographie), lesquelles découlent de la redéfinition du programme de B.A. (majeure en géographie) entrepris par la Faculté des arts et des sciences sociales il y a quelques années. La nouvelle majeure en environnement et géographie (B.A.) a été adoptée par le Sénat académique en mars 2025, par le Conseil de l'Université en avril 2025 et par la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) en octobre 2025; elle remplace la majeure actuelle en géographie, qui pour sa part sera abolie. Somme toute, la modification du programme de B.A.-B. Éd. (majeure en géographie) s'imposait, la majorité des cours GEOG ayant été supprimés à la suite de la création de la nouvelle majeure en environnement et géographie.

À l'instar du programme actuel de B.A.-B. Éd. (majeure en géographie), le programme de B.A.-B. Éd. (majeure en environnement et géographie) compte 30 crédits obligatoires en géographie (GEOG). Les cours obligatoires n'étant pas forcément tous offerts sur une base annuelle, nous invitons la FSÉ à suivre de près le cheminement des étudiantes et étudiants inscrits à cette majeure de manière à ce qu'ils puissent suivre les cours obligatoires au moment où ils figurent à l'horaire. Il est à noter qu'il n'a pas été jugé nécessaire d'obtenir l'aval de l'UARD de géographie, car, comme nous l'avons précisé, il s'agit de modifications qui découlent directement de l'adoption de la nouvelle majeure en environnement et géographie par l'unité.

Voici la résolution adoptée à la suite des délibérations :

- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que le programme de **B.A.-B. Éd. (majeure en géographie)** soit modifié pour tenir compte des nouveaux cours GEOG proposés dans le cadre de la création du B.A. (majeure en environnement et géographie) et pour refléter le nouveau titre de cette majeure. Mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-doyen, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

M. LeB

Matthieu LeBlanc

c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
Mathieu Lang, doyen, Faculté des sciences de l'éducation

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Éducation **Date** : le 1er octobre 2025

Département : DESRH

Nom du programme : B.Ed. – B.Ed. **(majeure – environnement et géographie)**

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
FORMATION FONDAMENTALE	**147 CR**	**FORMATION FONDAMENTALE**	**147 CR**
FORMATION À L'ENSEIGNEMENT	**66 CR**	**FORMATION À L'ENSEIGNEMENT**	**66 CR**
Obligatoires	**57 CR**	**Obligatoires**	**57 CR**
EDDS3243 Didactique de la géographie	3	EDDS3243 Didactique de la géographie	3
EDUC1123 Psychopédagogie des ados	3	EDUC1123 Psychopédagogie des ados	3
EDUC2003 Le français en enseignement	3	EDUC2003 Le français en enseignement	3
EDUC2103 Apprentissage et enseignement	3	EDUC2103 Apprentissage et enseignement	3
EDUC2223 Communication interpersonnelle	3	EDUC2223 Communication interpersonnelle	3
EDUC2243 Animation de groupe	3	EDUC2243 Animation de groupe	3
EDUC2303 Inclusion scolaire	3	EDUC2303 Inclusion scolaire	3
EDUC2851 Stage d'exploration	1	EDUC2851 Stage d'exploration	1
EDUC3113 Gestion de l'éducation	3	EDUC3113 Gestion de l'éducation	3
EDUC3333 Motivation et gestion de classe	3	EDUC3333 Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343 Difficulté et douance	3	EDUC3343 Difficulté et douance	3
EDUC3913 Planification et évaluation I	3	EDUC3913 Planification et évaluation I	3
EDUC3923 Planification et évaluation II	3	EDUC3923 Planification et évaluation II	3
EDUC3971 Stage didactico-pédagogique	1	EDUC3971 Stage didactico-pédagogique	1
EDUC4323 Éduc. En milieu minoritaire	3	EDUC4323 Éduc. En milieu minoritaire	3
EDUC4583 Littératie et enseignement	3	EDUC4583 Littératie et enseignement	3
EDUC5859 Stage d'intégration	9	EDUC5859 Stage d'intégration	9
EDUC5903 Fondements de l'éducation	3	EDUC5903 Fondements de l'éducation	3
EDUC5881 Séminaire d'intégration prof.	1	EDUC5881 Séminaire d'intégration prof.	1
Cours à option	9	**Cours à option**	9
EDDSxxxx Didactique de la mineure ou 2e conc.	3	EDDSxxxx Didactique de la mineure ou 2e conc.	3
Choisir 6 crédits options EDUC (1)		**Choisir 6 crédits options EDUC (1)**	
COURS DANS LA FORMATION CONNEXE	9 CR	COURS DANS LA FORMATION CONNEXE	9 CR
Obligatoire	3 CR.	Obligatoire	3 CR.
STAT2653 Statistique descriptive	3	STAT2653 Statistique descriptive	
Cours à option	6 CR.	Cours à option	6 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		**Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :**	
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3	**PHIL1101 Initiation à la philosophie**	**3**
PHIL2280 Logique de l'argumentation	3	**PHIL1150 Logique et pensée critique**	**3**
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
PHIL2235 Éthique	3	**Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :**	
SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3	PHIL2235 Éthique	3
		SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3

FORMATION DANS LES MATIÈRES ENSEIGNÉES	72 CR.
PREMIÈRE MATIÈRE ENSEIGNÉE	48 CR
COURS DE LA-MATIÈRE PRINCIPALE	48 CR
Obligatoires	30 CR.
GEOG1103Le milieu humain	3
GEOG1403Dynamique des milieux naturels	3
GEOG1703La carte du monde	3
GEOG2104Analyse spatiale	3
GEOG2453Introduction à la géologie	3
GEOG2701Activités de terrain	3
GEOG2802Cartographie et photo aérienne	3
GEOG2803Introduction aux SIG	3
GEOG3103Aménagement du territoire	3
GEOG4704Le Canada atlantique	3
Cours à option	18 CR.
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.	
Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B.	
DEUXIÈME **MATIÈRE ENSEIGNÉE**	24 CR
Cours de la mineure **ou 2e concentration** (2)	24 CR

LISTE

Formation dans les matières enseignées - formation complémentaire en géographie

Liste A : Cours de niveau 2000	
GEOG2111Géographie rurale	3
GEOG2203Espace et mondialisation	3
GEOG2303Géographie urbaine	3
GEOG2312Géographie et population	3
GEOG2523Les formes du relief terrestre	3
Ou	
GEOG2603Climatologie	3
Liste B : Cours de niveaux 3000 et 4000	
GEOG3233Géographie, société et culture	3
GEOG3323Transports et communications	3
GEOG3613Aménagement du bassin versant	3
GEOG3804Cartographie thématique	3
GEOG4104Thèmes en dév. Territorial	3
GEOG4113Géographie historique	3
GEOG4414Aménagement côtier	3
GEOG4603Thèmes de géographie physique	3
GEOG4713Thèmes de géographie régionale	3
GEOG4733Géographie et environnement	3
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	**21 CR**
GLOBAL	168 CR

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

FORMATION GÉNÉRALE

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.

FORMATION DANS LES MATIÈRES ENSEIGNÉES	72 CR.
PREMIÈRE MATIÈRE ENSEIGNÉE	48 CR
COURS DE LA-MATIÈRE PRINCIPALE	48 CR
Obligatoires	30 CR.
GEOG1001 L'environnement humanisé	**3**
GEOG1003 État du monde	**3**
GEOG1020 Environnement et géosystème	**3**
GEOG2004 Environnement et ressources	**3**
GEOG2008 Travaux de terrain en env.	**3**
GEOG2009 Comm. cartographie et env.	**3**
GEOG 2010 Introduction aux SIG en env.	**3**
GEOG 3001 Durabilité et aménagement	**3**
GEOG4002 Anthropocène – Défis et enjeux	**3**
GEOG4008 Le Canada Atlantique	**3**
Cours à option	18 CR.
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.	
Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B.	
DEUXIÈME **MATIÈRE ENSEIGNÉE**	24 CR
Cours de la mineure **ou 2e concentration** (2)	24 CR

LISTE

Formation dans les matières enseignées - formation complémentaire en géographie

Liste A : Cours de niveau 2000	
GEOG2001 Environnement rural	**3**
GEOG2002 Villes vertes et durables	**3**
GEOG2003 Environnement et population	**3**
GEOG2007 Espace et environnement	**3**
Ou	
GEOG2005 Changements climatiques	**3**
GEOG2006 Biodiversité et spatialité	**3**
Liste B : Cours de niveaux 3000 et 4000	
GEOG3002 Env., paysage et patrimoine	**3**
GEOG3004 Gestion durable de l'eau	**3**
GEOG3005 Gestion des risques naturels	**3**
GEOG3010 Environnement et transport	**3**
GEOG4001 Empreinte écologique	**3**
GEOG4003 Géo. historique de l'env.	**3**
GEOG4004 Thèmes variables en env.	**3**
GEOG4007 Approche transdiscipl. en env.	**3**
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	**21 CR**
GLOBAL	168 CR

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

FORMATION GÉNÉRALE

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480. **OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653. **OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : **Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif** **OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903. **OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600[3] **OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement). **[1] Les cours suivants ne peuvent pas être suivis comme cours options EDUC: EDUC1013, EDUC2120, EDUC2121 et EDUC3123.** [2]Le choix de la mineure **ou de la deuxième concentration** peut se faire parmi l'une des **matières enseignées** suivantes : **anglais, arts visuels, biologie, chimie, développement personnel et social, français langue seconde (avancé), histoire, informatique, linguistique et littérature, mathématiques, physique, sciences sociales, sciences de la gestion. Les étudiantes et étudiantes qui optent pour une deuxième concentration devront suivre, en plus des 21 cr. prévus dans la concentration en question, 3 cr. supplémentaires (cours à option) dans la matière choisie, à savoir BIOL, CHIM, INFO, MATH ou PHYS, afin d'arriver à un total de 24 cr. Il est aussi possible de suivre, pour ces 3 cr. supplémentaires, un cours préalable à un autre cours de la concentration en question.** [3]Voir l'avis pour les exigences en français.	**OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653. **OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : **Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif** **OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903. **OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600[3] **OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement). [1] Les cours suivants ne peuvent pas être suivis comme cours options EDUC: EDUC1013, EDUC2120, EDUC2121 et EDUC3123. [2]Le choix de la mineure ou de la deuxième concentration peut se faire parmi l'une des matières enseignées suivantes : anglais, arts visuels, biologie, chimie, développement personnel et social, français langue seconde (avancé), histoire, informatique, linguistique et littérature, mathématiques, physique, sciences sociales, sciences de la gestion. Les étudiantes et étudiantes qui optent pour une deuxième concentration devront suivre, en plus des 21 cr. prévus dans la concentration en question, 3 cr. supplémentaires (cours à option) dans la matière choisie, à savoir BIOL, CHIM, INFO, MATH ou PHYS, afin d'arriver à un total de 24 cr. Il est aussi possible de suivre, pour ces 3 cr. supplémentaires, un cours préalable à un autre cours de la concentration en question. [3]Voir l'avis pour les exigences en français.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE – PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

☐ Proposition d'un nouveau programme
☐ Modification d'un programme

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE – PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

☐ Proposition d'un nouveau programme
✓ Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme: Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (majeure en géographie et environnement)

1.2 Unité responsable : Faculté des arts et des sciences sociales / Faculté des sciences de l'éducation

1.3 Diplôme accordé : B.A.-B. Éd. **(majeure environnement et géographie)**

1.4 Durée du programme : 5 ans

1.5 Lieux où est offert le programme :

Edmundston	3 premières années *
Moncton	5 ans
Shippagan	2 premières années *

* Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 **Date d'entrée en vigueur: Juillet 2026**

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9e année à la 12e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A " ☐
- Condition " B " ✓
- Condition " C " ☐
- Condition " D " ☐

- **Note : Dans le cas d'une 2e matière enseignée en biologie, chimie, informatique, mathématiques et physique, la condition « D » est exigée.**

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

CRITÈRES

S'APPLIQUENT AUX PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES COMBINÉS DE 5 ANS

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être, leur savoir-vivre ensemble et leur savoir-devenir. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le Code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CONDITIONS DE MAINTIEN

- L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.
- Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.
- L'accès au cours EDUC2851*Stage d'exploration* est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2e année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3e année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins 3,00.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP et EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une moyenne minimale de 2,60 dans les deux cours de français suivants : FRAN1500 et FRAN1600. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait à cette exigence linguistique à la fin de sa troisième année d'études sera exclu de son programme en éducation.

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir chacune des tâches du cours EDUC2003. Pour que le cours EDUC2003 soit un succès (S), l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir un score de 76 % à chacune de ces tâches. Elle ou il aura droit à deux reprises du cours pour un total de trois essais du cours.

LISTE DES MATIÈRE ENSEIGNÉES

Dans les programmes destinés à l'enseignement au secondaire, il faut choisir une majeure ou une 1re concentration et une mineure ou une 2e concentration. La liste ci-dessous correspond aux choix de majeures ou de 1res concentrations ainsi qu'aux choix de mineures ou de 2es concentrations disponibles dans ces programmes d'enseignement au secondaire.

Choix de majeure ou 1ère concentration et de mineure ou 2e concentration.

Majeures ou 1res concentrations

1ère concentration en biologie
1ère concentration en chimie
1ère concentration en mathématiques
1ère concentration en physique
Majeure en anglais
Majeure en éducation physique

Majeure en études françaises
Majeure en géographie
Majeure en histoire

Mineures ou 2es concentrations

2e concentration en biologie
2e concentration en chimie
2e concentration en informatique
2e concentration en mathématique
2e concentration en physique
Mineure en anglais
Mineure en arts visuels
Mineure en développement personnel et social
Mineure en français langue seconde (avancé)(1)
Mineure en environnement et géographie
Mineure en histoire
Mineure en linguistique et littérature
Mineure en sciences de la gestion
Mineure en sciences sociales

(1) La mineure en français langue seconde (avancé) est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

2.5 Profil du programme

FORMATION FONDAMENTALE	**147 CR**
FORMATION À L'ENSEIGNEMENT	**66 CR**
Obligatoires	**57 CR**
	3
EDDS3243 Didactique de la géographie	
EDUC1123 Psychopédagogie des ados	3
EDUC2003 Le français en enseignement	3
EDUC2103 Apprentissage et enseignement	3
EDUC2223 Communication interpersonnelle	3
EDUC2243 Animation de groupe	3
EDUC2303 Inclusion scolaire	3
EDUC2851 Stage d'exploration	1
EDUC3113 Gestion de l'éducation	3
EDUC3333 Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343 Difficulté et douance	3
EDUC3913 Planification et évaluation I	3
EDUC3923 Planification et évaluation II	3
EDUC3971 Stage didactico-pédagogique	1
EDUC4323 Éduc. En milieu minoritaire	3
EDUC4583 Littératie et enseignement	3
EDUC5859 Stage d'intégration	9
EDUC5903 Fondements de l'éducation	3
EDUC5881 Séminaire d'intégration prof.	1
Cours à option	9
EDDSxxxx Didactique de la mineure ou 2e conc.	3

Choisir 6 crédits options EDUC (1)

COURS DANS LA FORMATION CONNEXE	9 CR
Obligatoire	3 CR.
STAT2653Statistique descriptive	
Cours à option	6 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :
PHIL1101 Initiation à la philosophie **3**

PHIL1150 Logique et pensée critique **3**

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :
PHIL2235Éthique 3
SOCI2480Sociologie de l'éducation 3

FORMATION DANS LES MATIÈRES ENSEIGNÉES 72 CR.
PREMIÈRE MATIÈRE ENSEIGNÉE 48 CR
COURS DE LA-MATIÈRE PRINCIPALE 48 CR

Obligatoires 30Cr.

GEOG1001 L'environnement humanisé **3**
GEOG1003 État du monde **3**
GEOG1020 Environnement et géosystème **3**
GEOG2004 Environnement et ressources **3**
GEOG2008 Travaux de terrain en env. **3**
GEOG2009 Comm. cartographie et env. **3**
GEOG 2010 Introduction aux SIG en env. **3**
GEOG 3001 Durabilité et aménagement **3**
GEOG4002 Anthropocène – Défis et enjeux **3**
GEOG4008 Le Canada Atlantique **3**

Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.
Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B.

DEUXIÈME MATIÈRE ENSEIGNÉE
24 CR.

Cours de la mineure ou 2e concentration(2)
24 CR.

LISTE
Formation dans les matières enseignées - formation complémentaire en géographie

Liste A : Cours de niveau 2000
GEOG2001 Environnement rural ***3***
GEOG2002 Villes vertes et durables ***3***
GEOG2003 Environnement et population ***3***
GEOG2007 Espace et environnement ***3***
Ou
GEOG2005 Changements climatiques ***3***
GEOG2006 Biodiversité et spatialité ***3***

Liste B : Cours de niveaux 3000 et 4000
GEOG3002 Env., paysage et patrimoine ***3***
GEOG3004 Gestion durable de l'eau ***3***
GEOG3005 Gestion des risques naturels ***3***
GEOG3010 Environnement et transport ***3***
GEOG4001 Empreinte écologique ***3***
GEOG4003 Géo. historique de l'env ***3***
GEOG4004 Thèmes variables en env. ***3***
GEOG4007 Approche transdiscipl. en env ***3***

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX **21 CR**
GLOBAL 168 CR

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Programmes de premier cycle)

FORMATION GÉNÉRALE

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.
OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.
OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.
OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.
OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.
OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif
OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.
OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600[3]
OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Les cours suivants ne peuvent pas être suivis comme cours options EDUC: EDUC1013, EDUC2120, EDUC2121 et EDUC3123.

[2]Le choix de la mineure ou de la deuxième concentration peut se faire parmi l'une des matières enseignées suivantes : anglais, arts visuels, biologie, chimie, développement personnel et social, français langue seconde (avancé), histoire, informatique, linguistique et littérature, mathématiques, physique, sciences sociales, sciences de la gestion. Les étudiantes et étudiantes qui optent pour une deuxième concentration devront suivre, en plus des 21 cr. prévus dans la concentration en question, 3 cr. supplémentaires (cours à option) dans la matière choisie, à savoir BIOL, CHIM, INFO, MATH ou PHYS, afin d'arriver à un total de 24 cr. Il est aussi possible de suivre, pour ces 3 cr. supplémentaires, un cours préalable à un autre cours de la concentration en question.

[3]Voir l'avis pour les exigences en français.